Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Avis relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes

NOR : *AFSP1501294V*

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et après évaluation par des organismes notifiés, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes agréent les dispositifs suivants :

« COCOLIT 5 » (5 EH) ; PUROTEK ;

Gamme « COCOLIT », modèle 9 (9 EH) ; PUROTEK.

L'agrément de ces dispositifs de traitement porte seulement sur le traitement des eaux usées.

L'évacuation des eaux usées doit respecter les prescriptions techniques en vigueur.

La fiche technique correspondante est présentée en annexe.

ANNEXE

FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE ASSOCIÉE AU DISPOSITIF DE TRAITEMENT AGRÉÉ « COCOLIT 5 » (5 EH) ET À LA GAMME DE DISPOSITIF DE TRAITEMENT AGRÉÉ « COCOLIT », MODÈLE 9 (9 EH)

Références administratives

NUMÉRO NATIONAL D'AGRÉMENT	2015-003	2015-003-EXT01
Titulaire de l'agrément	PUROTEK, Neerhovenstraat 31 bus 2, 3670 Meeuwen-Gruitrode, Belgique	
Dénomination commerciale	« COCOLIT 5 »	Gamme « COCOLIT », modèle 9
Capacité de traitement	5 Equivalents-Habitants	9 Equivalents-Habitants

Références de l'évaluation de l'installation

ORGANISME NOTIFIÉ en charge de l'évaluation	CENTRE D'ÉTUDES et de recherches de l'industrie du béton
Date de réception de l'avis de l'organisme notifié	8 décembre 2014

Références normalisation et réglementation

RÉFÉRENCES NORMALISATION	NF EN 12566-3+A2
Références réglementation nationale	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié

Caractéristiques techniques et fonctionnement

Les dispositifs de traitement sont des filtres compacts alimentés sous faible pression.

Ils sont constitués de trois unités :

– une fosse toutes eaux assurant le prétraitement des eaux usées ;

– un poste de relevage, dans lequel se déversent les eaux prétraitées alimentant le filtre ;
– un filtre de média filtrant constitué de fragments de coco, assurant le traitement des eaux prétraitées.

La distribution des eaux prétraitées sur la surface du filtre est assurée par une rampe de répartition en boucle fermée alimentée par une pompe de relevage.

La collecte des eaux traitées est réalisée en fond de filtre, sous le média filtrant, par une rampe d'évacuation vers la sortie.

La fosse toutes eaux est ventilée par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. L'extraction des gaz de la fosse toutes eaux est assurée par une canalisation rapportée au-dessus du faîte du toit de l'habitation avec un extracteur.

La ventilation du filtre est assurée par une canalisation raccordée à la rampe d'évacuation débouchant à la surface du filtre.

Le poste de relevage est équipé d'une alarme visuelle pour détecter en permanence d'éventuelles défaillances de la pompe ou de surcharge hydraulique.

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS			
Elément des dispositifs	Matériel		Matériau constitutif
Fosse toutes eaux	Cuve à un compartiment	Modèle O BETON, gamme ST Forme oblongue à axe vertical	Béton
	Couvercle	Un couvercle de diamètre 600 x 600 mm	Béton
	Raccordements hydrauliques	Entrée : coude à 90° Sortie : tube plongeur	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Sans	/
	Ou bien :		
	Cuve à un compartiment	Modèle ADG, gamme AP Forme parallélépipédique	Béton
	Couvercle	Deux couvercles de diamètre 450 mm	Béton
	Raccordements hydrauliques	Entrée : tube plongeur Sortie : tube plongeur	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Sans	/
	Ou bien :		
	Cuve à un compartiment	Modèle SEBICO, gamme BI Forme parallélépipédique	Béton
	Couvercles	Un couvercle de diamètre 450 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur Sortie : tube droit	Polyéthylène (PE) Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette	Polyéthylène (PE)
	Ou bien :		
	Cuve à un compartiment	Modèle SEBICO, gamme FAN Forme semi-cylindrique à axe horizontal et base parallélépipédique	Polyéthylène (PE)
	Couvercle	Un couvercle de diamètre 400 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur Sortie : tube droit	Polyéthylène (PE) Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette	Polyéthylène (PE)
	Ou bien :		
	Cuve à un compartiment	Modèle BORALIT, gamme SP/RW Forme cylindrique à axe horizontal	Polyéthylène (PE)
	Couvercle	Un couvercle de diamètre 600 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : coude à 90° Sortie : coude à 90°	Polychlorure de vinyle (PVC)

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS			
	Préfiltre	Sans	/
Poste de relevage	Cuve cylindrique à axe vertical	Modèle PUROTEK	Polychlorure de vinyle (PVC) *ou* Polypropylène (PP)
		Entrée : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Pompe de relevage	Pompe submersible pour eaux usées Modèle Pedrollo, type Top 3 Puissance déclarée : 550 W Débit déclaré : 275 l/min à 1,5 m	/
		Ou bien : Modèle Nocchi, type Priox 300/9 Puissance déclarée : 900 W Débit déclaré : 275 l/min à 1,5 m	/
		Tuyau flexible DN 32 mm ou 50 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
		Interrupteur à flotteur de niveau bas intégré	/
		Boîtier de commande et de protection de la pompe Modèle Vigilec Zero Drain	/
	Canalisation	Tuyau rigide DN 40 mm ou 50 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Flotteur	Interrupteur à flotteur de niveau haut	/
	Boîtier de commande	Minuteur	/
		Disjoncteur divisionnaire	/
		Alarme avec témoin lumineux de surcharge	/
		Coffret électrique IP65	/
Filtre	Structure	Ossature de section rectangulaire	Polyéthylène (PE)
	Géomembrane	Modèle Firestone EPDM 1,1 Épaisseur 1,1 mm	Caoutchouc Ethylène-propylène-diène monomère (EPDM)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : tuyau droit Sortie : tuyau droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Rampe de répartition	Cadre fermé de distribution à 5 rampes DN 40 mm, à perforations Ø 10 mm tous les 15 cm orientées vers le bas	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Protection supérieure	Couche de surface	Fragments de coco
	Média filtrant	Couche de filtration	Fragments de coco
	Matériau drainant	Couche drainante	Fragments de coco
	Rampe d'évacuation	Tube droit à fentes DN 110 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
Boite de prélèvement	Boîtier cylindrique	Modèle PUROTEK	Polychlorure de vinyle (PVC)
		Ou bien : Modèle SEBICO SP310P	Polyéthylène (PE)

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS											
Modèle		« COCOLIT 5 »					Gamme « COCOLIT », modèle 9				
Numéro national d'agrément		2015-003					2015-003-ext01				
Capacité (Equivalents-Habitants)		5 EH					9 EH				
Fosse toutes eaux	Modèle	*ou*					*ou*				
		O BETON	ADG	SEBICO	SEBICO	BORALIT	O BETON	ADG	SEBICO	SEBICO	BORALIT
	Gamme	ST 4000	AP5	30BI	FAN 30FI	SP/RW 2400	ST 5000	AP6	50BI	FAN 50FI	SP/RW 6000

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS											
	Volume utile (m³)	3,0	3,0	3,0	3,0	2,2	4,1	4,5	5,0	5,0	5,4
	Longueur (cm)	245	235	240	255	235	245	235	245	280	240
	Largeur (cm)	220	118	120	123	135	207	154	155	175	207
	Hauteur totale (cm)	125	167	155	147	167	180	167	155	169	250
	Tuyaux DN (mm)	110	100	100	100	110	125	100	100	110	125
Poste de relevage	Diamètre (cm)	50					118				
	Hauteur totale (cm)	150					191				
	Tuyaux DN (mm)	110					110				
	Fréquence et durée de fonctionnement de la pompe	9 secondes toutes les 20 minutes (si le flotteur est en position haute)					14 secondes toutes les 20 minutes (si le flotteur est en position haute)				
Filtre	Nombre de cuve	1					1				
	Longueur hors tout de l'ossature (cm)	218					370				
	Largeur hors tout de l'ossature (cm)	218					218				
	Hauteur totale (cm)	100					100				
	Section de filtre intérieure (cm)	190 x 190					342 x 190				
	Hauteur de la couche de surface (cm)	15					15				
	Hauteur de la couche de filtration (cm)	70					70				
	Hauteur de la couche drainante (cm)	15					15				
	Tuyau entrée DN (mm)	40					40				
	Longueur de la rampe de répartition (cm)	158					294				
	Largeur de la rampe de répartition (cm)	161					161				
	Longueur de la rampe d'évacuation (cm)	170					315				
	Tuyau sortie DN (mm)	110					110				
Boîte de prélèvement	Modèle	PUROTEK		SEBICO SP310P			PUROTEK			SEBICO SP310P	
	Diamètre (cm)	250		400			250			400	
	Hauteur hors-tout (cm)	70		96			70			96	
	Tuyaux DN (mm)	110		100			110			100	

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse toutes eaux.

Les caractéristiques techniques, et en particulier les performances épuratoires des dispositifs, sont disponibles sur le site internet interministériel relatif à l'assainissement non collectif : http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr (adresse provisoire).

Conditions de mise en œuvre

Ces dispositifs sont composés d'une fosse toutes eaux enterrée et d'un filtre de média filtrant enterré ou assimilé enterré selon des conditions de mise en œuvre précisées dans le guide d'utilisation.

Ces dispositifs peuvent être installés pour fonctionner par intermittence.

Les dispositifs peuvent être installés sur tout type de parcelle, avec ou sans nappe phréatique permanente ou temporaire, sous réserve de respecter les conditions de mise en œuvre précisées dans le guide d'utilisation.

Au vu des performances épuratoires mesurées lors des essais, et des tests de répartition hydraulique, les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs pour répondre aux exigences épuratoires fixées à l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, dans les conditions prévues dans le présent avis, peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans le tableau ci-dessus.

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade, existent à proximité du rejet.

Les rejets des eaux usées traitées par ces dispositifs peuvent se faire selon les modes suivants :

– par drainage et infiltration dans le sol ;
– par irrigation souterraine, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur ;
– par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur.

Guide d'utilisation

Le guide d'utilisation (*Filière de traitement COCOLIT® 5 EH/9 EH – Guide de montage et d'utilisation*, 3 décembre 2014, 47 pages) est disponible auprès du titulaire de l'agrément et précise notamment les conditions d'entretien, les modalités d'élimination des matériaux en fin de vie, les points de contrôle, les conseils d'utilisation et la consommation électrique.

Seul le guide d'utilisation référencé ci-dessus vaut agrément. Il est disponible sur le site internet interministériel dont l'adresse est précédemment citée.